

VIE ASSOCIATIVE

Association l'Atelier Egaré

Aide à projet pour la réalisation d'un « Aménagement participatif du jardin extérieur de la Maison de quartier Centre-Ville Gagarine »

EXPOSE DES MOTIFS

En 2014, l'association l'Atelier Egaré dépose un projet dans le cadre de la Bourse Jeunes Architectes à partir d'une recherche de plusieurs mois autour de la démolition de la cité Gagarine. En 2015, les architectes de l'association sont présentés à l'équipe de la Maison de quartier. Cela donne naissance à un projet d'aménagement participatif du jardin extérieur de la Maison de quartier. Ainsi, après un travail de 6 mois comportant deux phases préalables (sensibilisation lors d'actions en pieds d'immeuble et proposition d'une maquette aux usagers de la structure intéressés par le projet), la réalisation d'un chantier de construction de mobiliers éphémères voit le jour. Durant deux semaines, une vingtaine d'habitants de tout âge, s'investissent dans la construction d'une terrasse et d'une table avec bancs faisant émerger un nouvel espace à occuper.

Le projet à venir est la continuité du précédent, il s'agit de travailler à finaliser la terrasse, le mobilier (décoration florale, culture de plantes aromatiques, etc) et de réfléchir à l'accessibilité pour les personnes handicapées. Tout cela en impliquant les habitants (y compris les centres de loisirs du quartier) avant, pendant et après la construction. En ce sens, les ateliers de travail vont permettre de définir collectivement le projet de construction, de réaliser avec des habitants les travaux puis de construire ensemble un projet d'utilisation de ce nouvel espace extérieur.

Intégré à l'axe I du Projet social « la Vie sociale au sien d'un quartier en mutation », l'objectif général est de viser l'appropriation des espaces par les habitants en tant que lieu de vie sociale sur le quartier.

Calendrier de l'action :

Décembre 2016

- Atelier de sensibilisation à l'accessibilité aux handicapés (partenariat action handicap) ;
- Organiser une à deux réunions publique autour des différentes options d'aménagement à partir de l'atelier précédent ;
- Présenter la maquette et définir la répartition des responsabilités et missions sur le chantier.

Février 2017

- Mise en œuvre du chantier participatif avec construction, à minima, de jardinières et d'une tonnelle ;
- Mise en peinture d'une partie du mobilier éphémère construit (partenariat avec le service arts plastique et Accueil des Temps Scolaires et de Loisirs) ;
- Inauguration du lieu avec repas convivial.

Public destinataire :

Tout public (à partir de 8 ans), avec des places gardées pour des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées.

Budget total : 6 000 €

Au vu de ces éléments, je vous propose de soutenir ce projet par le versement d'une aide à projet de 4 000 € à l'association « l'Atelier Egaré ».

La dépense en résultant sera imputée au budget communal.

P.J. : - fiche action du projet

- informations complémentaires sur l'association « l'Atelier Egaré »

VIE ASSOCIATIVE

21) Association l'Atelier Egaré

Aide à projet pour la réalisation d'un « Aménagement participatif du jardin extérieur de la Maison de quartier Centre-Ville Gagarine »

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant qu'il y'a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Ville à la vie associative dans le cadre des orientations du programme municipal,

considérant que l'association Atelier Egaré a pour objet d'appréhender de nouvelles façons de faire et de mener des projets expérimentaux : installations, analyse urbaine participative, structures narratives, chantiers participatifs,

considérant que le projet d'atelier de construction mené par l'association Atelier Egaré à la Maison de quartier centre-Ville Gagarine vise à l'appropriation des espaces par les habitants en tant que lieu de vie sociale sur le quartier et concourt donc au développement d'actions d'intérêt local,

considérant que l'association Atelier Egaré sollicite le soutien financier de la Ville pour la mise en place de ce projet,

vu le budget communal,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 4 000€ à l'association l'Atelier Egaré afin de soutenir son projet d' « Aménagement participatif du jardin extérieur de la Maison de quartier Centre-Ville Gagarine ».

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 19 DECEMBRE 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 19 DECEMBRE 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 16 DECEMBRE 2016